Danemark : Mohamed, violeur somalien de deux fillettes, ne sera pas expulsé «car il est bien intégré»

20/06/2013 à 15h32



La cour d'appel du Danemark a invalidé la décision demandant l'expulsion d'un violeur somalien.

Ahmed Omar Mohamed, somalien, 18 ans, a été condamné l'an dernier à 6 ans de prison pour le viol d'une fillette de 10 ans, le viol d'une jeune fille de 17 ans, et pour tentative de viol sur une autre fillette de 9 ans.
Malgré une première décision judiciaire, il ne sera pas expulsé du Danemark. Ainsi en a décidé la cour d'appel.

> *Lors du procès en appel, la défense a finalement obtenu gain de cause en plaidant le fait que l'agresseur était "bien intégré".*

A la suite de cette décision, la jeune victime de 17 ans est sous le choc : « La justice danoise ? Quelle farce… Il est impensable qu'on donne à cette personne une seconde chance au Danemark».

- **Sources en anglais ici** – *Traduction / Adaptation Fdesouche.*

• **ci-dessous** : vidéo de l’actualité danoise (sous-titres anglais)